



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

naissance

Question écrite n° 81918

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la question des moyens dont dispose le Centre d'action médico-sociale précoce Horizons de Saint-Brieuc. L'association Bébés en avance, association regroupant des parents d'enfants nés prématurément, en Côtes d'Armor, ont interpellé l'ARS et le ministère en février dernier sur la question des moyens dont dispose le CAMSP Horizons de Saint-Brieuc. Leur inquiétude est vive quant aux moyens de la prise en charge des enfants prématurés. Il leur avait été assuré que leur demande serait relayée au plus vite, ils sont cependant toujours en attente d'une réponse. Il lui demande de lui transmettre l'état d'avancement de la demande de l'association Bébés en avance.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81918

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juin 2015](#), page 4631

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)